

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-dix-huitième session**

Bangkok et en ligne, 23-27 mai 2022

Point 2 a) de l'ordre du jour provisoire*

Thème de la session : « Un programme commun pour faire progresser le développement durable en Asie et dans le Pacifique » : débat général**Résumé de l'étude thématique sur un programme commun visant à faire progresser le développement durable en Asie et dans le Pacifique****Note du secrétariat***Résumé*

Au cours des deux dernières décennies, des millions de personnes de la région sont sorties de la pauvreté, et dans la plupart des pays, les citoyens ont bien plus de possibilités de mener des vies plus longues, plus saines, plus productives et plus sûres. Dans un monde plus riche mais plus exposé aux risques, ces réalisations sont menacées par trois crises imbriquées. Premièrement, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a coûté la vie à de nombreuses personnes, paralysé les économies et fait retomber environ 85 millions de personnes dans l'extrême pauvreté, définie comme le fait de vivre avec 1,90 dollar ou moins par jour. Deuxièmement, la croissance économique rapide a causé des dommages environnementaux dévastateurs en épuisant les ressources naturelles, en faisant augmenter la pollution à des niveaux dangereux et en contribuant aux changements climatiques mondiaux. Les changements climatiques sont une menace existentielle. Troisièmement, les catastrophes naturelles se répètent avec une fréquence et une intensité croissantes, causant d'innombrables dégâts.

Le présent document a pour thème la manière dont les gouvernements peuvent répondre au mieux aux risques complexes et cumulatifs découlant des crises à grande échelle. S'appuyant sur la déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/1, l'étude thématique intitulée *Reclaiming Our Future: A Common Agenda for Advancing Sustainable Development in Asia and the Pacific* (Prendre notre futur en main : un programme commun pour faire progresser le développement durable en Asie et dans le Pacifique) décrit les voies à suivre pour parvenir à un relèvement plus inclusif et plus durable après la pandémie. Elle a pour objectif de recenser les éléments d'un programme commun pour les générations actuelles et futures, centré sur la protection des personnes et de la planète, l'exploitation des possibilités numériques, le renforcement de la collaboration dans le commerce et l'investissement, la collecte de ressources financières et la gestion de la dette. Elle permet également de souligner la nécessité d'écouter les jeunes et de travailler avec eux et de placer les femmes au centre des mesures résilientes et des nouveaux partenariats axés sur l'être humain, avec l'aide de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

* ESCAP/78/L.1/Rev.1.

La Commission est invitée à examiner les questions et les recommandations formulées dans le présent document et à donner au secrétariat des indications quant à ses travaux futurs à cet égard.

I. Un monde plus riche mais plus exposé aux risques

1. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) célèbre son soixante-quinzième anniversaire en 2022. Guidées par les buts et principes de la Charte des Nations Unies, dans laquelle les peuples ont résolu d'associer leurs efforts pour recourir aux institutions internationales afin de favoriser le progrès économique et social de tous les peuples, les Nations Unies sont un effort commun visant à réaliser un monde meilleur.

2. En tant qu'antenne régionale de l'ONU en Asie et dans le Pacifique, la CESAP réunit 62 membres et membres associés, contre seulement 10 lors de sa création. Son évolution s'inscrit dans le développement de la région. Depuis la création de la CESAP en 1947, les pays de la région Asie-Pacifique ont enregistré des progrès extraordinaires. Lorsque la CESAP a été créée, les pays de la région avaient principalement des économies agraires et souffraient des ravages de la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, les pays de l'Asie et du Pacifique se distinguent au niveau mondial par la richesse de leurs cultures, la pérennité de leurs systèmes philosophiques et la diversité de leurs formes de gouvernance, et abritent certaines des économies les plus importantes et les plus dynamiques de la planète. La région Asie-Pacifique s'est imposée comme l'un des moteurs de la croissance économique mondiale, qui a permis à des millions de personnes de sortir de la pauvreté.

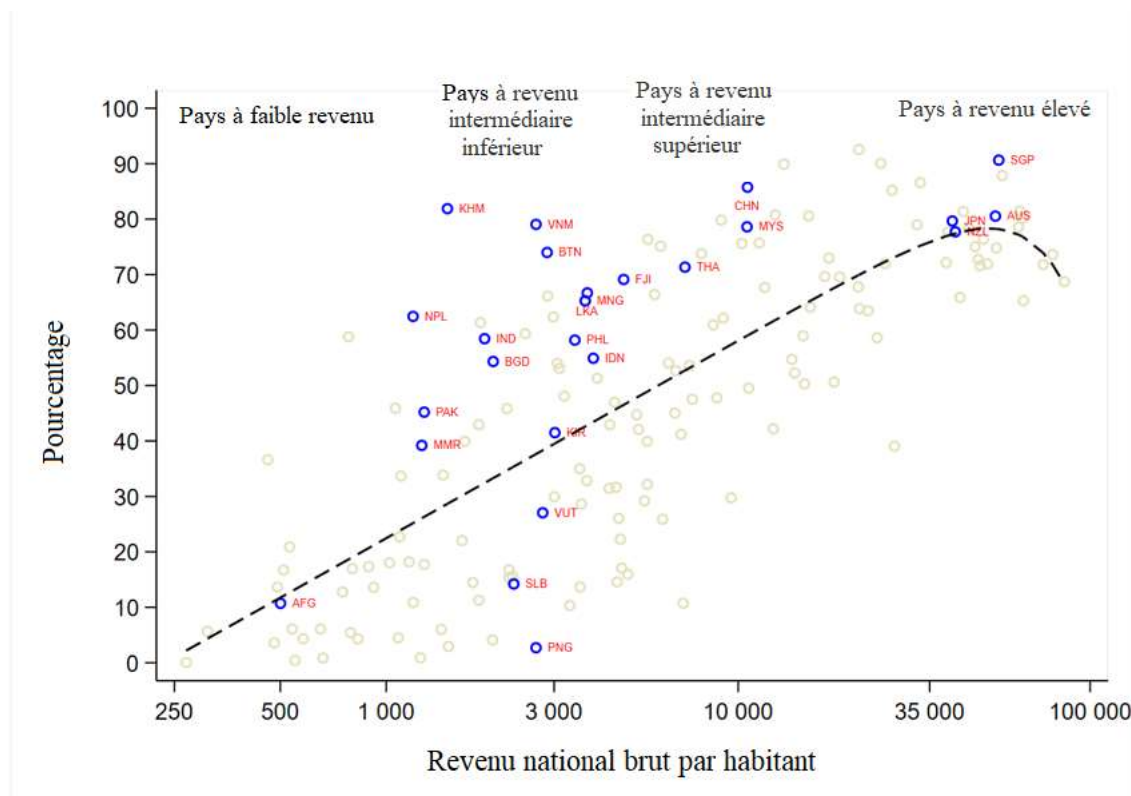
3. Mais ces réalisations sont aujourd'hui menacées par trois crises imbriquées qui ont mis à nu les lignes de faille d'un monde plus riche mais plus exposé aux risques. La première crise, la plus pressante, est la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a coûté la vie à de nombreuses personnes, paralysé les économies et fait retomber environ 85 millions de personnes dans l'extrême pauvreté, définie comme le fait de vivre avec 1,90 dollar ou moins par jour. Deuxièmement, la croissance économique rapide a eu des conséquences environnementales dévastatrices en épuisant les ressources naturelles, en faisant augmenter la pollution à des niveaux dangereux et en contribuant aux changements climatiques mondiaux. La menace existentielle des changements climatiques devient inéluctable. Troisièmement, les catastrophes naturelles se répètent avec une fréquence et une intensité croissantes, causant d'innombrables dégâts. Ces crises sont examinées en détail dans les paragraphes ci-dessous.

4. De plus, le mois dernier, la crise en Ukraine a évolué rapidement et eu des répercussions mondiales de grande ampleur. En Asie et dans le Pacifique, la hausse de l'inflation devrait affecter de manière disproportionnée le pouvoir d'achat et la sécurité alimentaire des pauvres. La pauvreté et les inégalités profondes aggraveront donc une fois de plus les conséquences de cette crise. Le ralentissement des activités économiques devrait perturber le commerce, les chaînes d'approvisionnement et les envois de fonds des travailleurs migrants. L'expédition de conteneurs par les corridors de transport terrestre du nord de l'Eurasie sera perturbée. Si la crise se prolonge et que les prix de l'énergie restent élevés, l'intérêt pour la mise en place de corridors alternatifs pourrait croître. La combinaison des sources d'énergie est également susceptible de changer, certains pays optant pour des combustibles fossiles moins chers tandis que d'autres seront incités à accélérer leur transition vers des sources renouvelables. Néanmoins, il est trop tôt pour faire des projections précises et spécifiques des incidences et l'évaluation ci-dessus est préliminaire.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) met à nu les lignes de faille

5. Premièrement, la pandémie de COVID-19 a aggravé les vulnérabilités qui existaient déjà en raison de la dégradation de l'environnement, des changements climatiques et des catastrophes naturelles, et exposé des millions de personnes vulnérables à des défis socioéconomiques supplémentaires. La pandémie a provoqué une détresse et des pertes dans tous les pays de la région et affecté tous les aspects de leurs sociétés et de leurs économies. Au début du mois de mars 2022, on comptait 252 millions de cas de COVID-19 en Asie et dans le Pacifique et 2,9 millions de décès, ce qui représente respectivement environ 57 % et 48 % du total mondial officiel. En termes d'accès aux vaccins, aux diagnostics, aux soins et aux médicaments, la COVID-19 est une pandémie d'inégalités entre les pays et les communautés et en leur sein (figure I).

Figure I
Couverture vaccinale et revenu national brut par habitant, dans certains pays (mars 2022)



Abréviations : AFG, Afghanistan ; AUS, Australie ; BGD, Bangladesh ; BTN, Bhoutan ; CHN, Chine ; FJI, Fidji ; IDN, Indonésie ; IND, Inde ; JPN, Japon ; KHM, Cambodge ; KIR, Kiribati ; LKA, Sri Lanka ; MMR, Myanmar ; MNG, Mongolie ; MYS, Malaisie ; NPL, Népal ; NZL, Nouvelle-Zélande ; PAK, Pakistan ; PHL, Philippines ; PNG, Papouasie–Nouvelle-Guinée ; SGP, Singapour ; SLB, Îles Salomon ; TJK, Tadjikistan ; VNM, Viet Nam ; VUT, Vanuatu.

Note : les personnes complètement vaccinées sont celles ayant reçu deux doses d'un vaccin approuvé par l'Organisation mondiale de la Santé.

6. Personne n'a échappé aux conséquences de la pandémie, mais les pauvres ont été les plus durement touchés. En plus des effets dévastateurs sur la santé et la survie des personnes, les interruptions de l'activité économique ont touché les personnes les plus démunies, les rendant encore plus pauvres et creusant davantage les inégalités.

Changements climatiques et destruction écologique

7. Deuxièmement, au cours des deux dernières années, la pandémie de COVID-19 a coïncidé avec une crise qui risque d'avoir des ramifications encore plus graves à terme : les changements climatiques. L'Asie et le Pacifique sont en première ligne de ce défi existentiel, tant en termes de causes que de conséquences. Les huit membres du Groupe des Vingt de la région Asie-Pacifique sont responsables d'environ la moitié des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Dans le même temps, la région Asie-Pacifique compte des pays et des communautés qui sont parmi les plus touchés par les effets des changements climatiques et les catastrophes d'origine climatique.

8. Dans la région, la croissance gourmande en ressources a poussé de nombreux systèmes naturels au-delà du point où les dégâts pourraient être réparés, entraînant la dégradation des écosystèmes et le dérèglement climatique. De plus, les gouvernements continuent de mettre en place des systèmes fiscaux et des subventions qui favorisent les économies brunes plutôt que les économies vertes ou les économies bleues.

9. Par conséquent, le déclin de la biodiversité et des écosystèmes dans la région est plus grave que jamais, tandis que la déforestation et la dégradation du milieu marin privent les communautés locales de leur avenir et que la pollution importante de l'air et de l'eau tue des millions de personnes chaque année. Toutes ces pressions ont un impact disproportionné sur les pauvres.

Catastrophes à venir

10. Troisièmement, la pandémie de COVID-19, les changements climatiques et la destruction de l'environnement sont venus s'ajouter à un ensemble considérable de risques d'origine naturelle et humaine. En effet, la région Asie-Pacifique est la région du monde la plus sujette aux catastrophes. En raison du réchauffement planétaire, les phénomènes climatiques extrêmes tels que les vagues de chaleur, les inondations, les sécheresses et les cyclones tropicaux seront d'une ampleur et d'une fréquence sans précédent. De tels dangers apparaissent dans des régions qui n'avaient pas été touchées auparavant, faisant peser la menace d'une destruction humaine et économique à une échelle alarmante. La différence entre une augmentation de la température de 1,5 ou de 2 degrés Celsius est assez considérable en termes de dégâts causés. Les changements climatiques contribuent également à l'émergence et à la réémergence de maladies infectieuses et d'agents pathogènes. À la suite de la pandémie de COVID-19, les gouvernements ont reconnu qu'il était nécessaire d'anticiper les crises de grande ampleur, successives, interconnectées et complexes et de s'y préparer plus efficacement.

11. Chacune de ces trois crises est aggravée par l'ampleur et l'approfondissement des inégalités. Ces dernières sont généralement mesurées à l'aune des revenus ou des richesses, mais l'inégalité des chances est souvent plus forte. Les familles qui ne peuvent pas bénéficier des soins de santé de base, de l'éducation ou de la protection sociale auront du mal à améliorer leur vie et risquent de prendre davantage de retard sur celles qui ont pu en bénéficier.

12. L'indice de dissemblance (indice D) permet de montrer dans quelle mesure certains ménages sont ostracisés. En Asie et dans le Pacifique, les chiffres les plus élevés de l'indice, et donc les plus grandes inégalités d'accès aux services de base et l'inégalité des chances la plus forte, se trouvent dans le Pacifique, suivi de près par les pays de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest. Par secteur, les inégalités les plus fortes touchent

l'achèvement de l'enseignement supérieur et l'accès aux combustibles propres et à Internet.

13. Il apparaît clairement que de nos jours, de plus en plus de problèmes sont interconnectés, générant des crises systémiques d'une complexité et d'une incertitude croissantes. Les répercussions sur la santé, l'emploi et l'éducation touchent les personnes les plus vulnérables de manière disproportionnée, créant ainsi un cercle vicieux. Ce n'est cependant pas une fatalité. Les personnes défavorisées tenteront de rattraper leur retard par leurs propres moyens, mais elles ont besoin d'être soutenues par des politiques publiques. De plus, les crises systémiques ne connaissent pas de frontières, ce qui souligne à quel point il est important que les pays travaillent ensemble dans le cadre d'un programme commun visant à ne laisser personne de côté et à renforcer la résilience transfrontière sur une voie commune menant au développement durable.

14. Le présent document résume l'étude thématique intitulée *Reclaiming Our Future: A Common Agenda for Advancing Sustainable Development in Asia and the Pacific* (Prendre notre futur en main : un programme commun pour faire progresser le développement durable en Asie et dans le Pacifique) et vise à mettre en évidence comment les gouvernements peuvent répondre au mieux à l'accumulation de risques complexes découlant des crises à grande échelle.

II. Protéger les personnes et la planète

15. L'intervention la plus urgente doit être de renforcer les systèmes de santé et de protection sociale. Dans le même temps, les gouvernements devraient prendre des mesures visant à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter, ainsi qu'à préserver notre précieuse planète tout en protégeant les populations des effets des catastrophes. Les principaux enjeux concernent les soins de santé, la protection sociale, les mesures de protection de l'environnement, les changements climatiques et les catastrophes naturelles.

16. D'une manière générale, de nombreux services de santé manquent de ressources et de personnel et peuvent donc être dépassés par le fardeau toujours plus lourd des maladies non transmissibles et des pandémies. Pour faire face aux menaces globales qui pèsent sur la santé humaine et mieux répondre aux situations d'urgence, les gouvernements devraient s'efforcer d'assurer une couverture sanitaire universelle. Dans les zones vulnérables aux catastrophes en particulier, ils peuvent passer à une approche transversale et plus complète de la santé publique, c'est-à-dire une approche transdisciplinaire et de proximité qui encourage la participation à l'échelon local à la prise de décision, à la préparation et à la riposte, et qui inclut des interventions multisectorielles telles que celles destinées à réduire la pauvreté et les inégalités.

17. L'amélioration des services de santé, visant à les rendre capables de répondre plus efficacement aux pandémies, devrait également faire partie d'un programme plus large de renforcement de la protection sociale. Les gouvernements devront placer cette question au premier rang des priorités politiques et s'efforcer de fournir une protection sociale universelle à tous et toutes, riches ou pauvres. Cela semble coûteux, mais ne doit pas nécessairement l'être. En Asie et dans le Pacifique, un ensemble de prestations sociales de base et universelles, composé de pensions de retraite et d'allocations familiales, de maternité et d'invalidité, dont le coût est estimé entre 2 et 6 % du produit intérieur brut (PIB), est éminemment abordable pour la plupart des pays, en particulier par rapport au coût énorme de l'inaction.

18. Pour faire valoir le droit humain à un environnement propre et sain et préserver la durabilité de la planète pour la prospérité de tous et toutes, les sociétés de la région doivent redéfinir leur relation avec la nature et s'orienter vers des voies de développement plus vertes, plus résilientes et plus durables. Pour ce faire, il faudra trouver de nouvelles façons de traiter les interconnexions entre les menaces environnementales, qu'il s'agisse de la dégradation des écosystèmes, de la perte de biodiversité ou des changements climatiques. Il existe également des possibilités de combiner les objectifs environnementaux, sociaux et économiques. S'attaquer au problème de la durabilité consiste à trouver les voies de la prospérité dans les limites planétaires, aujourd'hui et à l'avenir.

19. Les changements climatiques se généralisent, s'accroissent et s'intensifient, et même si certaines tendances sont désormais irréversibles, il est encore temps d'en limiter les conséquences. Le secrétariat estime que les pays de l'Asie et du Pacifique devraient dépenser un montant supplémentaire équivalent en moyenne à 3,2 % de leur PIB par an pour mettre en œuvre un ensemble de mesures comprenant des investissements visant à améliorer l'accès à l'énergie et l'efficacité énergétique, à construire des infrastructures résilientes face aux changements climatiques et à préserver la biodiversité. Associé à la suppression des subventions aux combustibles fossiles et à l'introduction d'une taxe sur le carbone, un tel ensemble de mesures en faveur du développement vert pourrait contribuer à réduire les émissions de carbone dans la région d'environ 30 % à long terme. Les gouvernements sont confrontés à trois questions lorsqu'ils élaborent de telles stratégies : premièrement, comment vont-elles contribuer à la croissance du PIB ? ; deuxièmement, comment contribueront-elles à la rentabilité dans des domaines tels que l'énergie, l'eau, les transports, l'agriculture et la gestion de la chaîne d'approvisionnement ? ; troisièmement, comment la crédibilité internationale sera-t-elle renforcée, ce qui pourrait par la suite exercer une pression sur les entreprises et les autres pays pour qu'ils saisissent les opportunités de croissance dans la transition vers l'économie verte ?

20. En outre, les pays de l'Asie et du Pacifique pourraient créer une coalition régionale qui mettrait sur les rails une transformation à faible intensité de carbone, éliminerait progressivement l'utilisation du charbon, mettrait fin aux subventions aux combustibles fossiles et déploierait la tarification du carbone tout en promouvant les énergies renouvelables et en renforçant l'efficacité énergétique.

21. Pour lutter contre la pollution atmosphérique, les pays doivent s'efforcer d'établir et de mettre en œuvre une législation nationale, ainsi que de conclure des accords mutuels et d'harmoniser les normes, de partager les données et de prendre des mesures au niveau régional. Pour protéger les écosystèmes marins, les pays de l'Asie et du Pacifique doivent atteindre les objectifs de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable.

22. La prise de décisions relatives à l'environnement doit également être fondée sur les droits, avec des flux d'informations clairs et une large participation du public, notamment des femmes et des jeunes. Les États membres de la CESAP pourraient proposer un accord-cadre régional sur les approches fondées sur les droits, qui devrait inclure le droit d'accéder à l'information sur l'environnement, de participer et d'obtenir des réparations en matière d'environnement.

23. La pandémie de COVID-19 est venue s'ajouter à un ensemble considérable de risques d'origine naturelle et humaine. La succession de

phénomènes combinés qui en résulte a exercé une pression énorme sur les systèmes de santé et de gestion des catastrophes. Personne ne sait quels phénomènes extrêmes peuvent se produire dans un avenir proche. Qu'il s'agisse d'une nouvelle pandémie, d'une catastrophe environnementale à évolution rapide ou d'une catastrophe due à des accidents de transport, industriels, technologiques ou scientifiques, les gouvernements devraient faire preuve de clairvoyance stratégique pour gérer les risques systémiques de toutes les crises (figure II). Plutôt que d'être considérée comme un secteur spécialisé, la gestion du risque systémique devrait être envisagée comme faisant partie intégrante d'une gouvernance nationale et locale renforcée, soutenue par des cadres régionaux et sous-régionaux.

Figure II
Prospective stratégique de gestion du risque systémique



24. La gouvernance des risques doit être appuyée par les nouvelles technologies numériques qui apportent des solutions novatrices. Les systèmes numériques basés sur l'imagerie satellitaire à haute résolution et les images de drones, ainsi que l'analyse des mégadonnées sur la planète, les applications pour smartphones et les portails de sites Web, peuvent surveiller et suivre les menaces découlant des feux de forêt, des inondations, de la pollution atmosphérique et de nombreuses autres catastrophes liées au climat.

25. Dans la région, les gouvernements doivent améliorer leur gestion du risque systémique. Le secrétariat soutient les membres et les membres associés en encourageant la mise en place de cadres fondés sur des principes visant à gérer le risque systémique, notamment grâce à des réseaux de partenariat sous-régionaux.

III. Le numérique par défaut

26. La pandémie a simultanément accéléré l'adoption des technologies numériques et aggravé la fracture numérique. D'une part, la transformation numérique a offert de nouvelles possibilités de développement socioéconomique et de nouveaux moyens de gérer les activités quotidiennes.

D'autre part, alors que le monde devient numérique par défaut, l'essor de ces technologies a encore creusé les inégalités entre les sexes, les zones rurales et urbaines, les générations et les groupes vulnérables.

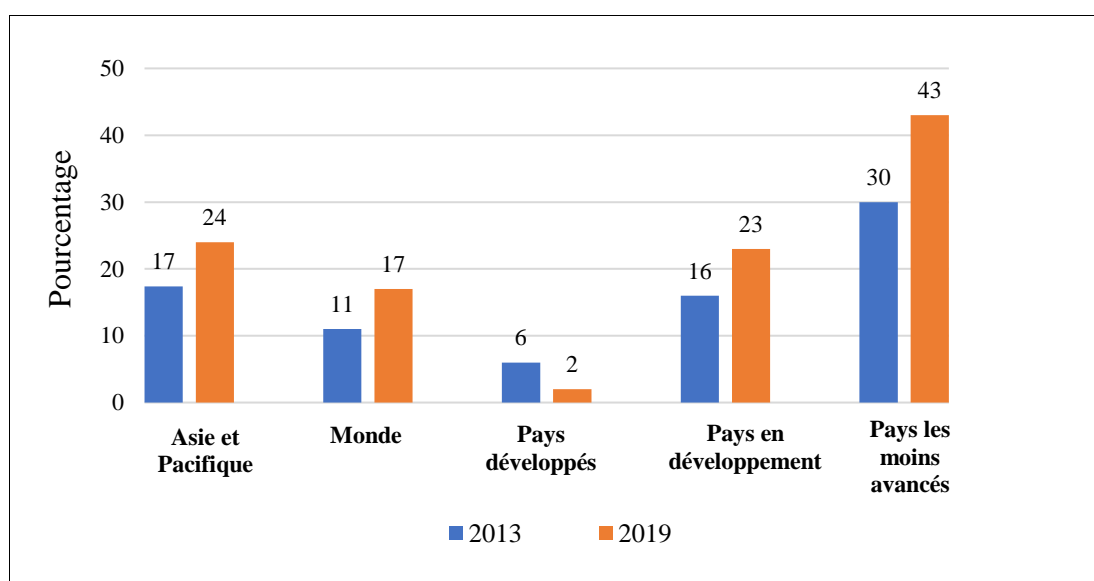
27. L'une des principales priorités est d'étendre la couverture des services numériques. En moyenne, en Asie et dans le Pacifique, le nombre d'abonnements au haut débit mobile est d'environ 80 pour 100 habitants, mais ce chiffre est nettement plus élevé en Asie du Nord et du Nord-Est et plus bas dans le Pacifique. Au cours de la période 2015-2017, la bande passante moyenne par habitant dans la région Asie-Pacifique était de 38 kilobits par seconde, mais elle était bien plus basse dans les petits États insulaires en développement (32 kilobits par seconde), les pays les moins avancés (14 kilobits par seconde) et les pays en développement sans littoral (12 kilobits par seconde). Il existe également des disparités criantes entre les genres. En 2019, en Asie et dans le Pacifique, 55 % des hommes ont utilisé Internet, contre seulement 41 % des femmes, et l'écart entre les sexes semble se creuser, comme le montre la figure III.

28. La qualité de la fourniture d'Internet peut être améliorée en augmentant le nombre de points d'échange Internet. Les coûts de déploiement des infrastructures informatiques et des infrastructures de communication peuvent être réduits grâce au partage des infrastructures : des câbles Internet peuvent être posés, par exemple, lors de la construction de routes, d'autoroutes, de chemins de fer, de lignes de transport d'électricité et d'oléoducs ou de gazoducs.

29. Un moyen efficace de rendre l'utilisation d'Internet plus régulière et plus équitable est de renforcer la collaboration entre les pouvoirs publics et le secteur privé afin de fournir une connexion Wi-Fi gratuite dans les administrations publiques, les écoles et les points d'accès, en particulier dans les pays en développement. Dans les endroits que les opérateurs commerciaux ne considèrent pas comme économiquement viables, une autre option consiste à établir des réseaux communautaires autogérés.

30. La collaboration entre les pouvoirs publics et les entreprises joue un rôle crucial dans l'acquisition des compétences. La transformation numérique étant davantage une affaire de personnes que de technologie, la mise au point de plateformes et d'applications conviviales que divers groupes de personnes peuvent facilement comprendre et utiliser peut améliorer l'accès équitable à Internet. De plus, l'identification numérique universelle, qui permet d'identifier numériquement toutes les personnes, peut améliorer l'accès à un plus large éventail de services publics et non gouvernementaux, renforcer la transparence et aider à identifier les personnes les plus susceptibles d'être laissées pour compte.

Figure III
Écart entre les genres en matière d'utilisation d'Internet dans le monde et dans certains groupes de pays (2013 et 2019)



Source : Union internationale des télécommunications et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *The State of Broadband: Tackling Digital Inequalities — A Decade for Action* (Genève, 2020).

Note : selon l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'écart entre les genres représente la différence entre le taux de pénétration de l'utilisation d'Internet chez les hommes et chez les femmes par rapport au taux de pénétration de l'utilisation d'Internet chez les hommes, exprimée en pourcentage.

31. Les plateformes de commerce numérique sont dynamiques. Elles ont permis aux petites et moyennes entreprises de percer dans l'économie numérique et d'enregistrer des revenus supplémentaires, et de créer des emplois dans le cadre de l'économie à la tâche, tels que les services de livraison et de taxi. Elles ont également stimulé l'adoption des portefeuilles mobiles et des systèmes de paiement sans contact. La crise a également donné l'idée aux banques centrales de se doter de monnaies numériques, qui permettraient de favoriser l'inclusivité financière et qui utiliseraient la même technologie de registres numériques que les cryptomonnaies, mais seraient garanties par ces mêmes banques.

32. Ces innovations ne sont pas sans risque. Néanmoins, si elle soutenue par un cadre politique et réglementaire solide qui protège les données, la vie privée et la cybersécurité, la transition numérique peut devenir une base pour préserver la confiance des citoyens en leurs gouvernements eu égard au respect de l'engagement de se préparer aux crises et de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte.

33. Les partenariats sont essentiels, aussi le secrétariat et ses partenaires ont-ils collaboré à la connectivité et à la transformation numériques par l'intermédiaire de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information. Le plan d'action pour la prochaine phase de mise en œuvre du Plan directeur pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026), est un cadre régional reposant sur trois piliers : la connectivité, les technologies et applications numériques, et les données numériques.

IV. Négocier et investir ensemble

34. Le commerce international et l'investissement étranger direct (IED) ont été les principaux moteurs de la croissance en Asie et dans le Pacifique, et contribué à sortir des millions de personnes de la pauvreté. Mais le système commercial multilatéral a été mis à rude épreuve, ce qui a contribué à la prolifération des accords régionaux de commerce, d'investissement et de partenariat économique.

35. Au cours de la période 2010-2019, la région est devenue plus homogène, en particulier sur le plan des ressources financières et infrastructurelles et de l'économie numérique, mais moins en ce qui concerne la circulation des personnes.

36. Les interdépendances commerciales et l'efficacité des chaînes d'approvisionnement ont une influence majeure sur la production, la distribution et l'administration des vaccins. Mais ce système n'a pas toujours fonctionné sans heurts : les retards dans les expéditions, ainsi que les lacunes en matière de facilitation et de coordination des échanges ont créé des goulets d'étranglement dans la gestion de la vaccination.

37. La région Asie-Pacifique et le reste du monde cherchent désormais des moyens d'améliorer la production, la distribution et l'administration des vaccins. Il s'agira notamment d'échanger des connaissances et des données scientifiques, d'établir des capacités de production dans les pays en développement et de partager une partie du risque d'investissement. Il est également possible de tirer parti de la coopération Sud-Sud et triangulaire en facilitant la mobilisation transfrontière des fournitures médicales, des vaccins et des produits intermédiaires pour les vaccins, ainsi que pour l'achat de vaccins en commun. Les réglementations et l'harmonisation des politiques commerciales devraient également empêcher les importations de vaccins de qualité inférieure ou de vaccins falsifiés.

38. Le rétablissement après la pandémie de COVID-19 est un processus complexe qui se déroulera en plusieurs étapes. L'une des premières mesures à prendre devrait être de simplifier et de dématérialiser les procédures commerciales : une numérisation complète de ces procédures pourrait réduire de plus de 13 % le coût moyen des échanges en Asie et dans le Pacifique. Pour avancer dans cette direction, les gouvernements de la région peuvent tirer parti de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique.

39. Il est également possible de développer le commerce électronique transfrontière durable. À l'heure actuelle, le commerce numérique est principalement régi par des réglementations nationales et divers accords régionaux, or il est nécessaire d'accroître la coopération entre les pays et entre les organisations internationales et le secteur privé.

40. Le commerce ne doit pas nuire au climat. L'adoption de stratégies vertes par des entreprises dont le siège est situé en dehors de la région aura probablement un impact sur la compétitivité de la chaîne de valeur mondiale en Asie et dans le Pacifique. Une analyse sectorielle plus détaillée est nécessaire pour mieux quantifier les impacts, les opportunités et les stratégies de réponse de la part des entreprises et des gouvernements qui exploiteront ce potentiel. En outre, si la réduction des droits de douane sur les biens environnementaux n'a pas beaucoup progressé au niveau mondial, certaines lacunes ont été comblées par des mesures régionales. Pour être plus efficaces,

les dispositions relatives au climat devraient renfermer des engagements plus précis, mesurables et contraignants, et ces accords devraient être dotés de mécanismes d'application solides.

41. La dématérialisation du commerce, notamment le suivi électronique des marchandises avec des systèmes douaniers automatiques, peut contribuer à réduire l'impact du commerce sur l'environnement. Dans le même temps, les pays de la région doivent s'attaquer aux effets négatifs du transport de marchandises, en particulier le problème des émissions de dioxyde de carbone.

42. Le commerce est étroitement lié à l'IED, qui sera une ressource particulièrement importante dans la période de reprise postpandémique car le financement public sera limité. Depuis 2018, la région Asie-Pacifique est la plus grande source de flux d'IED au niveau mondial, et en 2020, pour la première fois, la région est devenue à la fois la plus grande source et la principale bénéficiaire de ces flux mondiaux. Toutefois, bien qu'une légère augmentation positive du total des flux d'IED vers la région Asie-Pacifique soit attendue en 2022, elle devrait à moyen terme rester inférieure aux niveaux d'avant la crise.

43. Le défi actuel consiste à maintenir le niveau d'investissement dans la durabilité, malgré la petite taille du marché, la nouveauté des technologies et les incertitudes en matière de génération de revenus. Souvent, ces problèmes peuvent être résolus au niveau local par les personnes les plus directement concernées. Il est donc important de donner aux collectivités locales les moyens d'établir des partenariats verts avec les organisations de la société civile, les entreprises et les fournisseurs de connaissances. En outre, pour que les pays restent ouverts aux investissements, il sera indispensable de réformer la gouvernance de l'investissement international et de stimuler l'engagement politique et la coopération régionale. Ces mesures visant à créer des liens entre la chaîne de valeur et les IED peuvent être soutenues par le réseau d'organismes de promotion des investissements de la CESAP dans toute la région.

V. Mobilisation des ressources financières et gestion de la dette

44. La pandémie de COVID-19 a porté un coup sévère au bien-être humain et montré qu'il était urgent de trouver de nouvelles voies de développement, plus inclusives et durables. Des ressources budgétaires et financières supplémentaires sont nécessaires pour rendre ce changement possible et un certain nombre d'options s'offrent aux gouvernements de la région. Par exemple, dans le cadre des politiques nationales, les gouvernements peuvent réformer les mécanismes de dépenses publiques et les systèmes fiscaux, développer les marchés de capitaux, mettre en place des instruments d'investissement novateurs, tels que des obligations vertes ou des obligations de développement durable, et procéder à des échanges de dette en faveur du développement. Les gouvernements devront également collaborer pour accélérer le financement de l'action climatique afin de faciliter les débats multipartites sur la dette et lutter contre les flux financiers transfrontières illicites et la fraude fiscale.

45. Dans le cadre de leur réponse à la pandémie, les gouvernements des pays de la région Asie-Pacifique ont prélevé d'importants montants des recettes fiscales pour les investir dans les dispositifs de protection sociale afin de sauver des vies, de préserver les sources de revenus et de stimuler l'activité économique. En conséquence, entre 2019 et 2021, le déficit budgétaire moyen

des pays en développement de l'Asie et du Pacifique est passé de 1,2 % à 6,2 % du PIB. Pour la plupart des pays, le service de la dette reste viable. Pour d'autres, la dette devient un problème majeur, mais les gouvernements ne doivent pas essayer de réduire les dépenses budgétaires indispensables, car cela freinerait la reprise économique et la réalisation des objectifs de développement durable. Au contraire, il est nécessaire d'élargir la marge de manœuvre budgétaire et de mobiliser des ressources financières supplémentaires en limitant les dépenses non liées au développement et en les mettant en adéquation avec les objectifs de développement durable et les priorités d'ordre climatique. Les gouvernements devraient également s'efforcer d'éliminer les subventions non ciblées et inutiles, en particulier les subventions aux combustibles fossiles, et d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques.

46. Des ressources financières supplémentaires pourraient être collectées grâce à une fiscalité équitable, qui réduirait la dépendance à l'égard des impôts indirects et augmenterait les impôts progressifs sur le revenu. Un impôt bien conçu sur le revenu des personnes physiques devrait prévoir des exonérations fiscales pour les plus pauvres et réduire les possibilités d'évasion fiscale pour les riches, mais cela dépend beaucoup de la capacité des agents du fisc à faire appliquer les réglementations fiscales. Les riches des pays en développement pourraient également payer leur juste part, ce qui supposerait d'imposer les actifs faciles à trouver, à évaluer et à vendre.

47. Les coûts du service de la dette publique peuvent également être réduits grâce à une meilleure gestion de la dette, de sorte à déterminer quels types de dette émettre et dans quel but, ce qui nécessite des cadres juridiques et comptables solides, des évaluations des risques et des rapports réguliers. La meilleure façon de gérer efficacement la dette est de mettre en place un organisme de gestion de la dette publique, qui soit distinct des autres organismes publics et tenu de rendre des comptes.

48. Les pays en développement sont de plus en plus nombreux à lever des fonds par le biais d'obligations thématiques, telles que les obligations vertes, les obligations sociales et les obligations durables, émises à la condition qu'elles soient utilisées pour des projets présentant des avantages sociaux et environnementaux. Pour être efficaces et pour que les fonds collectés soient utilisés aux fins prévues, les obligations thématiques doivent respecter les normes internationales et faire l'objet d'une vérification par des tiers.

49. Les gouvernements peuvent vendre des obligations-diaspora aux investisseurs qui ont émigré dans d'autres pays afin qu'ils puissent soutenir leur pays d'origine tout en générant des revenus. Plusieurs pays de la région Asie-Pacifique reçoivent d'importants volumes de transferts de fonds et seraient en mesure de vendre des obligations-diaspora. Toutefois, cela nécessite un certain nombre de mesures politiques, telles que le développement des marchés de capitaux nationaux, et les gouvernements doivent comprendre la volonté et la capacité de leurs expatriés d'investir dans ces obligations.

50. Les bailleurs de fonds peuvent également contribuer à accroître la marge de manœuvre budgétaire par le biais de l'échange de dettes contre des mesures d'adaptation aux changements climatiques, qui sont des accords d'annulation de la dette en échange d'engagements envers certaines mesures, telles que des mesures d'atténuation des changements climatiques ou d'adaptation à ces changements. Ces échanges peuvent être une précieuse source de fonds, mais le processus peut être complexe et entraîner des coûts de transaction élevés. Pour être un succès, tout échange nécessite des consultations approfondies entre le gouvernement, ses créanciers et d'autres

parties prenantes nationales, y compris les communautés autochtones et locales, ainsi qu'un cadre efficace de suivi, de communication de rapports et de vérification.

51. Il arrive que les entreprises multinationales et les particuliers fortunés profitent de l'internationalisation de l'activité des entreprises et de la facilité à déplacer des capitaux et des richesses dans le monde pour frauder ou se soustraire à l'impôt. Pour lutter contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices par les entreprises multinationales, l'Organisation de coopération et de développement économiques a mis en place un mécanisme à l'intention des gouvernements, dont la moitié seulement des États membres de la CESAP sont membres.

52. Il est également possible d'associer les ministères des finances et de la planification aux processus internationaux visant à promouvoir l'action climatique, à s'attaquer au surendettement et à lutter contre les flux financiers transfrontières illicites et la fraude fiscale. À cet égard, les objectifs de développement durable offrent un cadre intégré pour la planification à long terme et la création de valeur, permettant d'améliorer la rentabilité, de réduire les risques et d'avoir un impact à grande échelle. La Commission peut utiliser son rôle fédérateur et sa capacité à fournir des conseils techniques pour soutenir les mesures en ce sens.

VI. Un programme commun pour le développement durable

53. Les recommandations relatives à un programme commun pour faire progresser le développement durable en Asie et dans le Pacifique s'inspirent de la déclaration faite à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, selon laquelle aucune autre organisation mondiale ne possède la légitimité, le pouvoir de rassemblement et la capacité normative de l'Organisation, qui donne à tant de personnes l'espoir d'un monde meilleur et peut offrir l'avenir envisagé par le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

54. Une volonté politique et un leadership forts sont nécessaires pour poursuivre un programme commun, ainsi qu'un renouveau du multilatéralisme fondé sur les valeurs de confiance et de solidarité. Depuis les lendemains dévastateurs de la Seconde Guerre mondiale, dont seuls quelques pays de la région sont sortis sous forme d'États-nations indépendants, les pays de l'Asie et du Pacifique ont progressé ensemble, bien qu'à des degrés divers, pour surmonter les crises et renforcer progressivement leur résistance systémique aux chocs.

55. Conformément au rapport du Secrétaire général intitulé « Notre Programme commun », qui présente une vision mondiale pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, le programme commun présenté dans les paragraphes ci-dessous est axé sur la promotion du développement durable dans la région Asie-Pacifique. Les principes de ce programme reposent sur la nécessité de se préparer aux chocs, de ne laisser personne de côté, de protéger la planète, de placer les femmes et les filles au centre, d'écouter les jeunes et de coopérer avec eux, de développer la coopération numérique, de dynamiser les partenariats et de garantir un financement durable.

Un monde plus riche mais plus exposé aux risques

56. Personne ne sait quels phénomènes extrêmes peuvent se produire dans un avenir proche. Les gouvernements doivent donc être préparés à tous les risques en anticipant de manière stratégique, ce qui suppose une gestion des risques systémiques aux niveaux national et local s'appuyant sur des cadres régionaux et des systèmes informatiques novateurs qui combinent l'analyse des mégadonnées numériques et géospatiales avec les connaissances des sciences comportementales. Par exemple, par l'intermédiaire de son Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable, la CESAP pourrait faciliter la création d'une coalition de pays ayant une activité spatiale, qui fournirait des images satellite à haute résolution et des outils d'analyse des données géospatiales, dans le but d'assurer une surveillance et une réduction cohérentes des risques de catastrophe naturelle, en mettant l'accent sur les pays ayant des besoins particuliers.

Protéger les personnes et la planète

57. Dans la plupart des pays du monde, ce sont les personnes les plus pauvres qui risquent le plus d'être oubliées. Plus de la moitié de la population de la région n'est protégée contre aucune forme d'imprévu au cours de sa vie. La principale solution consiste à mettre en place des systèmes de protection sociale, parce que ces systèmes permettent de parer à toute une série d'éventualités liées aux aléas de la vie, notamment ceux relatifs à l'éducation des enfants, à la maladie ou au handicap, à la perte d'emploi ou au fait de devenir soutien de famille, sans oublier les conséquences du vieillissement. Le principe de base pour garantir que l'aide est fournie à ceux qui en ont besoin, quand ils en ont besoin, est le principe d'universalité. Le Plan d'action pour le renforcement de la coopération régionale en matière de protection sociale en Asie et dans le Pacifique invite les membres et les membres associés à fixer des objectifs de couverture intermédiaire d'ici à 2025 afin de parvenir à une couverture universelle d'ici à 2030.

58. La région doit éliminer progressivement le charbon, mettre fin aux subventions aux combustibles fossiles et développer la tarification du carbone, tout en passant aux énergies renouvelables, en adoptant des mesures relatives à la biodiversité, à la protection des écosystèmes, à la lutte contre la pollution atmosphérique et les changements climatiques dans le cadre des stratégies nationales, en veillant à ce que ces mesures soient incluses dans les accords commerciaux. La région Asie-Pacifique doit accélérer l'adaptation et renforcer la résilience, éventuellement par l'intermédiaire d'une coalition régionale. L'objectif devrait être de réparer notre relation avec la nature par une gestion environnementale fondée sur les droits. À cet égard, il existe une possibilité de coopération régionale sur les questions de pollution atmosphérique.

59. Il est essentiel de donner une place centrale aux femmes et aux filles pour qu'elles puissent exercer leurs droits et s'autonomiser. La participation active des femmes à la prise de décision, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et des programmes contribuera également à faire naître des solutions inclusives et durables. La mise en place d'un système de protection sociale complet pour les femmes pauvres est importante pour l'égalité des sexes. Dans le contexte d'une société qui vieillit rapidement, où les femmes vivent plus longtemps que les hommes et assument davantage de responsabilités en matière de soins, il est devenu urgent de reconnaître et de promouvoir le travail de soins aux enfants et aux personnes âgées, par l'intermédiaire de services subventionnés.

60. Les générations futures sont sous-représentées dans la prise de décision. Dans un souci d'équité intergénérationnelle, les gouvernements peuvent par exemple créer des sièges pour les jeunes parlementaires et des assemblées de citoyens dans lesquelles les jeunes sont représentés à égalité avec les autres. En particulier, les jeunes devraient être impliqués dans l'élaboration de réglementations environnementales solides qui anticipent les besoins des générations futures. Il est possible d'établir des comités sur le développement futur ou de nommer des représentant(e)s des générations à venir qui seraient amené(e)s à conseiller les gouvernements et les autorités publiques, comme cela a déjà été fait dans certains pays.

Le numérique par défaut

61. L'accélération de la transformation numérique des économies et des sociétés après la pandémie de COVID-19 a mis en évidence la nécessité impérieuse de donner accès à tous à un Internet à haut débit abordable, fiable et sécurisé d'ici à 2030. Il est nécessaire de donner une forte impulsion aux investissements dans les infrastructures, en utilisant une combinaison d'investissements publics et privés dans les zones rurales reculées. Les gouvernements peuvent réduire les coûts d'infrastructure en coordonnant le déploiement de nouveaux câbles le long des couloirs de transport et des réseaux d'acheminement de l'énergie. Un système national d'identité numérique universelle financé par les fonds public peut contribuer à identifier les personnes risquant d'être laissées pour compte et à les faire bénéficier des dispositifs de protection sociale afin d'améliorer la préparation aux crises, tandis que des partenariats entre l'État et les entreprises ayant la particularité de prendre en compte les besoins du marché dans les programmes de formation créent des possibilités d'emploi supplémentaires dans les technologies numériques pour les jeunes de la région. Dans le cadre de la prochaine phase de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information, à savoir la période 2022-2026, la Commission contribuera à améliorer la coopération numérique dans ces domaines.

Négocier et investir ensemble

62. Le commerce international et les investissements étrangers ont été les principaux moteurs de la croissance en Asie et dans le Pacifique, mais on constate que les procédures commerciales doivent être simplifiées et numérisées. Pour avancer dans cette direction, les pays de la région peuvent tirer parti de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique. Dans le même temps, il convient de s'attacher à renforcer les capacités productives, en particulier l'innovation numérique, la préparation aux changements climatiques et la résilience aux épidémies, afin que le commerce et les investissements régionaux puissent répondre aux besoins urgents de manière plus inclusive et durable. Dans tous les aspects du commerce et de l'investissement, les gouvernements doivent travailler en étroite collaboration avec le secteur privé, les universités, les banques de développement et les groupes communautaires. Les investisseurs de toutes tailles étant de plus en plus demandeurs d'opportunités d'investissement prêtes à l'emploi qui favorisent la réalisation des objectifs de développement durable, la CESAP peut fournir une plateforme pour le lancement de projets commercialement viables, mais aussi de projets ayant une portée environnementale ou sociale, ou encore de projets en lien avec la gouvernance d'entreprise. Pour ce faire, elle peut organiser des manifestations régionales axées sur les investissements dans les objectifs de développement durable qui mettent en relation les promoteurs de projets avec des investisseurs privés ou des banques publiques de développement.

Mobilisation des ressources financières et gestion de la dette

63. Pour créer une marge de manœuvre budgétaire suffisante, il sera important que les gouvernements réduisent les dépenses non liées au développement, adoptent des formes d'imposition plus progressives et lèvent des fonds par le biais d'obligations thématiques, d'obligations-diaspora et de mécanismes de conversions de la dette en faveur du développement. En ce qui concerne le renforcement de la coopération régionale, les gouvernements peuvent promouvoir l'action climatique par l'intermédiaire de la politique budgétaire, engager un dialogue inclusif sur les questions de dette et lutter contre les flux financiers transfrontières illicites et la fraude fiscale.

La Commission se tient prête

64. La Commission, qui célèbre son soixante-quinzième anniversaire, continue de servir la région en jouant le rôle de plateforme intergouvernementale la plus inclusive, animée par une vision ambitieuse et un programme large et ouvert. En tant qu'organisatrice d'événements impartiale et faisant autorité, la CESAP a élaboré et mis en œuvre un certain nombre d'accords et de cadres de coopération régionale visant, entre autres, à renforcer l'intégration des transports et du commerce. Si ces interventions normatives en amont ont fourni des orientations précieuses pour la mise en œuvre d'interventions opérationnelles plus coordonnées en aval, conformes aux normes et aux bonnes pratiques promues par les Nations Unies, les futurs cadres de coopération devront placer les intérêts des peuples de la région au premier plan.

65. En plaçant l'humain au centre, il est possible de renforcer encore le rôle de la CESAP en tant que marché d'échange de connaissances, d'idées et des projets. La CESAP devrait en particulier exploiter l'enthousiasme de la jeune génération autour des questions de changements climatiques et des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise. Dans tous les secteurs, la CESAP devrait investir davantage dans l'amélioration de la qualité de la collecte, de l'analyse et de la diffusion des données, en augmentant la visibilité des groupes vulnérables dans les statistiques, et en développant la prospective stratégique pour gérer les risques systémiques. Elle devrait aussi miser sur les sciences comportementales pour mieux comprendre les stratégies qui motivent les individus et les entreprises à agir pour protéger les populations et la planète.

66. La Commission est invitée à examiner les questions et les recommandations formulées dans le présent document et à donner au secrétariat des indications quant à ses travaux futurs à cet égard.
